

a contactés car elle était désespérée, témoigne Gordon Choisel, président de l'association. Sa fille, qui voulait regarder des dessins animés en ligne, est tombée sur un site pornographique alors qu'un logiciel de contrôle parental était installé. Nous ne luttons pas contre la pornographie en soi, mais il suffit d'un peu de bon sens pour se rendre compte que ce n'est pas bon pour un jeune enfant d'être confronté à des images de sexe cru quand il voulait juste regarder La reine des neiges !"



ACCÈS INCONTRÔLÉ

Pour ce militant, également juriste, ce genre de mésaventure est la conséquence directe du modèle économique des sites illégaux de streaming ou de téléchargement en ligne : "Les gens pensent qu'ils ont affaire à des sites de partage de vidéos entre internautes désintéressés, mais c'est faux. Il s'agit de sites commerciaux qui vivent en vendant des vidéos porno." C'est en proposant des films ou des dessins animés anodins qu'ils entrent en contact avec leur client. Alors qu'il est confortablement en train de regarder la vidéo demandée, le spectateur voit son écran bombardé de propositions illustrées pour surfer sur des sites pour adultes, quand ce n'est tout simplement pas sa vidéo qui s'interrompt pour un instant "publicité". Or, il est illégal d'exposer des mineurs à des images à caractère pornographique. Le résultat d'un sondage Opinionway pour

l'association Ennoccence, publié en novembre 2016, est éloquent : regarder des vidéos sur des sites de streaming ou de téléchargements illégaux est devenu un des premiers loisirs des enfants, avant le dessin, la peinture, les jeux de société ou encore la pratique d'un instrument de musique.

DÈS 6 ANS

Réalisé auprès de plus de 600 parents d'enfants de moins de 18 ans, l'étude révèle que 55 % d'entre eux naviguent sur des sites de streaming ou de téléchargement illégaux. Pourtant, une minorité de parents (48 %) déclarent surveiller systématiquement ce que leur enfant regarde. Pour Gordon Choisel, "les parents n'ont pas conscience du danger auquel leur enfant est exposé. Internet est un lieu public. On y trouve de tout. Vous ne laissez pas un gamin de 8 ans se balader seul dans un quartier inconnu. Vous

ne devriez pas faire de même avec internet". Seuls 14 % des parents d'enfants de moins de 10 ans pensent qu'ils ont déjà été exposés à des images pornographiques (44 % des parents d'enfants de 16 à 18 ans). Ils seraient loin du compte... En 2013, la société Bitdefender, qui commercialise des antivirus, publie les résultats d'une enquête internationale menée sur plus de 19 000 parents. Elle montre que les enfants sont exposés à des vidéos porno dès 6 ans... Pas étonnant quand on sait qu'environ 1/3 des internautes sont exposés à des vidéos non demandées (pop-ups). Selon l'enquête européenne EU Kids Online, 29 % des 9-16 ans auraient vu des vidéos à caractère sexuel en ligne au cours des 12 derniers mois. Or, les plus jeunes ne voient pas ces images sans conséquence. 1/3 des enfants exposés à de telles images

...